

L'Agglo protège et met en valeur les espaces naturels du territoire

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence "prévention du risque d'inondation" et entreprend régulièrement des travaux pour la remise en état de berges et de ruisseaux. Elle étudie également les projets de création de bassins de rétention destinés à réguler l'écoulement des eaux pluviales dans les secteurs les plus sensibles (Cazilhac, Palaja).



L'Agglomération aménage et entretient également les sentiers de randonnées. En effet, la prise en charge de l'entretien des itinéraires et de l'étude des futurs projets, relèvent des compétences qui lui sont attribuées.

Enfin, la CAC contribue à l'aménagement des espaces publics en effectuant des travaux d'entretien et de débroussaillage des espaces naturels dont elle a la gestion.

Ainsi, la gestion du complexe de loisirs Raymond CHESA (lac de la Cavayère) relève d'une compétence communautaire. Ce site naturel propose des loisirs variés aux habitants et aux touristes de passage : Parc Acrobatique Forestier (PAF), flotteurs, mini-golf, beach volley, randonnée, baignade.



MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA CAC
Mai 2008 N°13